

Statuts du photographe Ce qui change en 2019 !

Quelles nouveautés 2019 en matière de gestion fiscale et sociale
pour les photographes indépendants ?

- Le prélèvement à la source
 - Le stage à l'installation
 - L'allocation chômage
 - La suppression du précompte
 - Les seuils TVA
 - Le cumul des statuts
- mais aussi toutes les questions fiscales, sociales que vous vous posez
seront abordées au cours d'une longue séance de questions/réponses

Les Moyens

Durée

6h00 (9h00-17h00) - pause déjeuner incluse

Public

- Photographes professionnels, auteurs ou artisans.

Difficulté**Prérequis**

Aucun.

Objectifs

Prendre en compte toutes les nouvelles et nombreuses dispositions fiscales et sociales dans l'activité d'indépendant.

Date

Jeudi 28 mars 2019 - 9h00

Lieu

Restaurant La Pardieu
5 allée Alan TURING
63170 Aubière

Formateur

Éric Delamarre, photographe
indépendant et formateur en gestion.
<http://www.ericdelamarre.com>

Pédagogie - Encadrement

Présentation magistrale.
Échanges par questions/réponses.
Stage en groupe : 10 à 15 participants

Prix

130,00€

